

Bulletin bimestriel Mai—Juin 2019

40ème Année

Sommaire:

- * Fêtes et cérémonies
- * Nos associations
- * : Informations
- Réunion d'information santé communale
- * Consell municipal du 22/05/2019
- Nuit de la lecture
- * Nettoyage 05 et 10 mai 2019
- * Exposition photographie
- * Soìrée paella
- Informations utiles

BRULLANOVES



Commune de Brouilla

FÊTES ET CEREMONIES

FÊTE DU 14 JUILLET

M. le Maire et le Conseil Municipal invitent la population, les jeunes gens et les enfants à participer au cortège qui se formera devant la mairie :

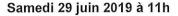


Dimanche 14 juillet 2019 à 11h

Un apéritif clôturera la cérémonie.

SPECTACLE DES ÉCOLES

Le spectacle de fin d'année des écoles aura lieu le :



À la Halle des Sports



KERMESSE

L'Association des parents d'élèves « Les Nins de Brouilla » organise

Le samedi 29 juin 2019

la kermesse de fin d'année à l'attention des enfants. Celle-ci se tiendra à partir de 14h30 dans la cour de l'école primaire (les enfants étant placés sous la responsabilité des parents).

Plusieurs stands seront organisés et accessibles via l'achat d'une carte valable pour 10 activités. De nombreux petits cadeaux à gagner !!!

Une vente de gâteaux, crêpes, bonbons,..., sera également organisée au profit de l'association.

Comptant par avance sur votre participation à cette après-midi festive!

L'Association des Nins de Brouilla









Brullanoves Page 2

NOS ASSOCIATIONS

Le BBCA, l'équipe de basket des Aspres constituée de 6 garçons de Brouilla sur 8 ont gagné leurs 12 matchs du championnat de 3ème division départemental cette saison. L'année prochaine, l'équipe évoluera en 2ème division. Les filles ont gagné moins de matchs, mais ont pris du plaisir à partager cette compétition. Depuis le début de la saison, un nouveau bureau présidé par Charly Estève a été constitué, avec une nouvelle approche dans la formation des jeunes joueurs. L'entraîneur, Lahouari Belhandouz et le préparateur physique Kinésithérapeute du sport, Ludovic Kozmane ont sensibilisé les enfants à la prévention des blessures tout en optimisant les qualités requi-



ses pour le jeune basketteur. Les U11 garçons et les U11 filles ont intégré progressivement cette préparation physique dans la mise en place des exercices avec ballon. À retenir, la participation au trophée Corréa du 21 au 23 Juin à Toulouges.

La saison prochaine, le projet de formation U11 se veut plus abouti avec toujours le souci du bien-être du jeune joueur. Il y aura deux entraînements par semaine dont un à Brouilla le **Vendredi** soir.

INFORMATIONS

PLAN CANICULE ET REGISTRE DES PERSONNES SENSIBLES

A l'approche des fortes chaleurs, nous vous rappelons que les personnes âgées ou sensibles qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur le registre de la mairie, nous laissant leurs coordonnées qui resteront confidentielles, ce qui nous permettra de les contacter ponctuellement afin de prendre des nouvelles. Nous rappelons toutefois que cette inscription est volontaire et facultative.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers et, par conséquent, leur **brûlage est interdit** toute l'année, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Seules quelques dérogations peuvent être accordées par le préfet dans certaines conditions (certains brûlages agricoles, écobuage en zone de montagne, brûlage dirigé, brûlage dans le cadre de la gestion forestière ou en cas d'obligation légale de débroussaillement liée au risque de feu de forêt - article 134-6 du code forestier). En cas de non respect, une <u>contravention de **450** euros</u> peut être appliquée.

Dans tous les cas, le brûlage est interdit du 1er Juin au 30 Septembre.

DEBROUSSAILLAGE

L'article L322.3 du code forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de construction, chantiers, travaux, terrains (même non bâtis), situés en milieu urbain ou destinés à la construction. Ce débroussaillage doit **OBLIGATOIREMENT** être effectué **AVANT LA PERIODE à RISQUE D'INCENDIE**.

En matière de responsabilité civile, si l'enquête administrative et judiciaire établit qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés d'une construction, d'un chantier ou d'un terrain, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers.

TOURNEE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 heures. La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINE PAIRE, soit :

> Juillet 2019 : mercredi 10 et mercredi 24 Août 2019: mercredi 04 et mercredi 21 Septembre 2019: mercredi 04 et mercredi 18



Page 3 Brullanoves

LE CAMION DES HISTOIRES

Le camion des histoires de l'association « 3 petits tours... » va prendre sa route pour aller à la rencontre des jeunes enfants et de leurs parents dans les Communes des Aspres, afin de leur offrir des rencontres conviviales qui mettent à l'honneur le plaisir de la lecture partagée. Un espace adapté invite les bébés (dès la naissance), les enfants (quel que soit leur âge) et les adultes à s'installer confortablement sur des coussins et des transats colorés. Les albums soigneusement choisis pour leurs qualités artistiques et littéraires sont mis à disposition de tous. Les enfants sont libres de choisir les livres... et les lecteurs. La lecture se partage à voix haute et les lectrices de l'association « 3 petits tours... » accompagnent chacune de ces découvertes.



La participation est libre, gratuite et sans inscription. Le camion des histoires sera sur notre commune au terrain de jeux de l'Espace Ludovic Massé le Jeudi 11 Juillet de 16h à 18h et le Jeudi 25 Juillet de 10h à 12h.

ANALYSE D'EAU

L'Agence Régionale de Santé (ARS) communique les résultats des analyses effectuées pour l'eau. Conclusion Sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

RENTREE SCOLAIRE ET INSCRIPTION CANTINE

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 Septembre 2019.

Les inscriptions à la cantine ont lieu actuellement et jusqu'au 31 Juillet 2019. Un dossier d'inscription est à votre disposition en mairie ; il sera retourné obligatoirement accompagné des pièces suivantes:



- La fiche d'inscription
- La fiche d'urgence médicale
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- L'autorisation de prélèvement bancaire + un relevé d'identité bancaire ou postal

RAPPEL : aucune inscription ne sera renouvelée d'office.

Tout dossier d'inscription incomplet ne pourra pas être pris en compte et le repas ne sera pas commandé.

Les dossiers d'inscription en garderie sont également à votre disposition en mairie.

COLLECTE DE SANG

L'Etablissement Français du Sang, l'association du don du sang de Brouilla et la mairie remercient les 46 donneurs qui se sont présentés lors de la collecte de sang organisée le Mercredi 29 mai 2019 et vous invitent à la prochaine collecte prévue le vendredi 20 décembre 2019 de 15h00 à 20h00 à la Mairie.

L'EFS vous remercie par avance de votre soutien.

RFIINION D'INFORMATION SANTE COMMUNALE

Mardi 27 Aout 2019 à 17h30 aura lieu à la mairie de Brouilla une réunion d'information sur la santé communale.

Face à l'augmentation des dépenses de santé, la mairie a négocié avec l'assurance Axa une remise pouvant aller jusqu'à 30%. Un tarif avantageux qui préserve le pouvoir d'achat des administrés. Cette offre viendra en complément de la mutuelle Catalane.

La réunion vous apportera des explications sur les mécanismes de remboursement de la santé et les changements à venir en 2020, et se terminera par un apéritif convivial.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2019

Présents : Ms TAURINYA. MASSETTE. PACCIANUS, Mmes BANTREIL, LLOBET. Ms COMMES,

SUNER, BENNES, Mmes CHARVIEUX. ALCON. BELLAVISTA. OGOZALY

Absents excusés: Mélany MANIERE, Gilles COSTE

Secrétaire de séance : Laetitia ALCON OUVERTURE DE LA SEANCE : 18H55

M. le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 3 avril 2019, compte-rendu envoyé par mail à tous les élus. Pas d'observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres votants et représentés.

1. Choix d'un bureau d'études pour le projet de VIDEOPROTECTION

M. le Maire rappelle le projet de vidéo protection. 5 bureaux d'études ont été sollicités et 4 ont fait une proposition pour les missions demandées (Etude de faisabilité, Réalisation du DCE analyse des offres et choix des prestataires, suivi de l'exécution du marché)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants ou représentés désigne le Bureau d'études SCNT pour les missions telles que proposées ci-dessus, donne tous pouvoirs à M. le Maire à l'effet de signer les documents afférents à ces dossiers.

2. Approbation des modifications des honoraires « mission de maitrise »

Mme BELLAVISTA quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Rappel du projet "Réhabilitation de la halle des sports". Les dossiers de demande de subventions ont été modifiés et actualisés. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'approuver les modifications des honoraires et valide l'avenant n°1.

- 3.Rapport d'activité 2018 Communauté de Communes des Aspres Conformément à la Loi n° 99-586 du 12/07/99, présentation du rapport d'activité 2018 de la CCA. Le conseil municipal, ouï l'exposé de Mme LLOBET, à l'unanimité déclare avoir pris connaissance du dit rapport, précise qu'une copie sera adressée à M. le Préfet par la Communauté de Communes des Aspres.
- 4. Clôture du budget du lotissement des Ecoles et intégration de l'excédent dans le budget communal Vu le CA 2018 et le BP 2019 approuvés le 03 avril 2019, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, dit que tous les terrains ont été vendus et l'ensemble des travaux réalisés, autorise la clôture du budget annexe du lot. des Ecoles, accepte la reprise de l'actif et du passif et des résultats du budget annexe du lot. des Ecoles dans le budget principal de la commune, dit que le transfert de l'excédent de fonctionnement s'effectuera sur le compte 6522, autorise le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- 5. Vote des subventions 2019 aux associations Mme OGOZALY ne prend part au vote. Le Conseil Municipal, à *l'unanimité des membres présents ou représentés*, *décide* d'attribuer les subventions aux associations locales qui ont présenté leur dossier, pour l'exercice 2019.
- 6. Subvention exceptionnelle en faveur de la restauration de Notre Dame de Paris Courrier de l'Association des Maires de France sollicitant le Conseil Municipal à se prononcer sur l'attribution d'une subvention en faveur de la restauration de Notre-Dame de Paris. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas subventionner la restauration de Notre-Dame de Paris.
- 7. Demande de subvention 2019 AFM TELETHON: pas de subvention

Fin de la séance à 20h24

NUIT DE LA LECTURE À BROUILLA

Le 24 Mai 2019, à partir de 20h00, a commencé à l'école de Brouilla, pour le seconde année consécutive, la Nuit de la lecture.

Avec les classes de CE1 et de CE2, Mme Audrey De Abreu (« Maîtresse Audrey »), soutenue activement pas toutes ses collègues, a proposé une lecture dynamique du célèbre roman de Jules Verne <u>Le Tour</u> du Monde en 80 Jours, adapté pour la jeunesse.

L'argument est bien connu. Philéas Fogg, gentleman Iondonien, mène une vie tranquille et chronométrée. Sa maison, où il dort, fait sa toilette et prend son petit-déjeuner, le Reform-Club, où il déjeune, lit le journal et joue aux cartes, tels sont les lieux uniques qu'il fréquente. Bref, une existence paisible, sans imprévus, invariable d'un jour à l'autre. De quoi plaire à son nouveau domestique, le français Jean Passepartout, qui n'aspire qu'à la tranquillité et la sérénité.

Mais un concours de circonstances va conduire son maître à relever un pari insensé en 1872 : entreprendre le Tour du Monde en 80 Jours, après qu'il a calculé au plus juste la durée des étapes. Vous imaginez le désappointement de Jean Passepartout!

C'est essentiellement le premier chapitre qui donnait matière à ce début de veille nocturne. Quatre bénévoles de la Bibliothèque furent chargés de mettre en scène et de jouer ce début de roman, avec l'aide de quelques élèves. En vérité, il leur reste encore quel-

ques progrès à accomplir pour atteindre le niveau des Comédiens Français! Mais le cœur y était! Au cours de cette scénette, quelques élèves précisaient, planisphère à l'appui, les différentes étapes à parcourir et le temps imparti aux voyageurs.

Et voici les deux classes lancées à la conquête du Monde! Il leur fallait se rendre dans dix lieux choisis dans l'école et à partir d'indices, trouver le nom du continent, de la ville-étape, et rappeler au moins un indice leur ayant permis de compléter leur fiche.

Ce tour du monde en raccourci fut vécu intensément par les enfants et par les adultes et tous les élèves réussirent à le mener à son terme.

Puis le calme, cher à Passepartout, revient, nos jeunes aventuriers prirent place dans leur lit de fortune et lurent des albums. Les torches éclairées tard dans la nuit révélaient au grand jour le plaisir infantile de lire ou d'écouter des histoires et de s'ouvrir à d'autres horizons, jusqu'à ce que les yeux se ferment.



Vers 8h30, après le silence de la nuit, les élèves revendiquèrent haut et fort un petit-déjeuner bien mérité, préparé généreusement par les parents.

Nul doute que cette Nuit restera pour eux un moment fort de l'année scolaire.

Que les professeures de l'école soient vivement remerciées pour leur investissement et leur participation. Elles ont rappelé encore une fois combien la découverte d'un texte sur un support en papier est irremplaçable.

Merci aussi à tous ceux qui ont apporté accessoires et objets évoquant chacun des cinq continents, afin rendre plus concret ce fabuleux Tour du Monde en 80 Jours.

Brullanoves Page 6

NETTOYAGE 05 ET 10 MAI 2019

Nettoyage 05 et 10 mai 2019 Grands et petits, tous pour une nature propre

Les 5 et 10 mai dernier, a été organisé un nettoyage de la nature autour de Brouilla. Les objectifs ont malheureusement été dépassés pour ces 2 demi-journées de ramassage des déchets autour de Brouilla. Bien que nous ne devrions pas nous en réjouir, le 5 mai, 1 tonne de déchets a été ramassée par une quarantaine d'habitants du village, renforcés par des volontaires de Cabestany et St-Jean-Pla-de-Corts. L'équivalent de 4 camions bennes est parti à la déchetterie de Trouillas après un tri sélectif réalisé dans la cour de la mairie. 1 tonne de plastique, verres, cannettes, etc... qui ne partiront pas à la mer. A l'issue de cette matinée, un vin d'honneur a été offert par la mairie. Le Maire Pierre Taurinya satisfait des résultats, a émis le souhait de voir fonder une association « nature » sur sa commune.

Le 10 mai, ce sont les enfants de l'école, sous la responsabilité de Véronique Ferrères, des maitresses et la surveillance d'adultes bénévoles du village, qui ont effectué un travail remarquable. Tous les enfants se sont bien investis dans cette tâche. Environ 300 kg ont été ramassés. Une petite pose sur l'aire de pique-nique s'est imposée naturellement, avec la lecture du poème « la planète est malade » de Marc Allyn lu par un bénévole de la bibliothèque avant de repartir à l'école. Les enfants se sont étonnés de trouver autant de pollution et de négligence de la part des habitants. Une information sur les causes et les conséquences de cette pollution avec des supports prêtés par le SYDETOM 66 avait été réalisée en classe avant les actions sur le terrain.

Pour clore cet événement, l'après-midi, un goûter était offert par la mairie à tous les élèves. D'autres actions suivront, notamment un nouveau nettoyage mi-septembre. Merci à tous ceux qui ont participé et protégeons notre nature. Pour aider à organiser les futurs événements, merci de prendre contact avec Christian Armanet au 06-78 -77-31-33 ou christian.armanet@orange.fr.







EXPOSITION PHOTOGRAPHIE

« Le sublime féminin » : GONTRAN FRAUCIE Photographies de

du 09/07/ au 13/07/2019 de 10h -12h30 et 16h30-18h Vernissage le mercredi 10 juillet à partir de 17h Nus artistiques et portraits









Brouilla L'exposition aura heu:

Remineratione Mairie de Brouilla 66620 : 7 rue Julien Panchot L'exposition aura lieu:

SOIRÉE PAËLLA

Samedi 6 Juillet À partir de 19h

Réservation Soirée Paëlla

Nom : Prénom :

Nombre de repas: X 12 €

A déposer Salle du tech avec règlement semaine du 24 au 28 Juin de 18h30 à 20h 07.78.69.78.04 après 18h



INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi après-midi de 16h30 à 18h.

ASSISTANTE SOCIALE

Les permanences de Mme NARDONE, assistante sociale, sont assurées les 1er et 3me mardi du mois, de 9h30 à 12h en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés filles et garçons nés en Juillet et Août 2003. Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis. Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

PIJ

Le service jeunesse de la c.c. des Aspres vous invite à venir vous inscrire pour cette nouvelle année à la section accueil de loisirs adolescents. Le dossier d'inscription peut être imprimé ou retiré directement sur le blog:

http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr

Contact: Mickael DEJOYE: 06 19 36 60 67

Email: pj.brouilla@cc-aspres.fr

DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

ENCOMBRANTS

Prochaines collectes des encombrants :

- Mardi 02 juillet 2019 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 28 juin, dernier délai.
- Mardi 6 août 2019 : s'inscrire en Mairie avant le vendredi 2 août, dernier délai.

Les sortir sur le trottoir, la veille du ramassage (passage tôt le matin).

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

- Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)
- Bac jaune (tri sélectif): 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du bac, appelez la mairie.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux…, les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école élémentaire de Banyuls Dels Aspres.

RÉCUPERATION ET RECYCLAGE

* LE VERRE

7 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare
- Lotissement Jardins del Conte
- Rue de Pourteills

* LES PILES

Un point de collecte à la mairie

* LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking de la mairie, et un second sur le parking des écoles, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

<u>Sont interdits</u>: les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.